

**Séance ordinaire du 13 mars 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 13 mars 2024 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---------------------------------------------------

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2024-03-13-041

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---------------------------------------------------

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2024
- 0-5 Période de questions

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2024
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2024
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 29 février 2024
- 100-7 Résultats de l'appel d'offres – BOU-2024-01 - Acquisition de machinerie
- 100-8 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Machinerie municipale
- 100-9 Appel de candidature – Adjoint aux ressources – Comité de sélection

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Comité en sécurité publique – Suivis
  - A- Acquisition de boyaux pour le nouveau camion incendie
  - B- Caserne incendie – Vérification du bâtiment

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Comité municipal en voirie – Suivis
  - A- Réparation de la niveleuse
  - B- Appel de candidature – Employé de voirie
  - C- Appel d'offres – Terrain – Garage municipal

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	-------------------------------------------

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A- Rapport de l'inspecteur municipal
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
  - A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
  - A- Analyses de l'eau des piézomètres au site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
  - A- Regroupement municipal pour entente avec Éco Entreprise (EEQ)
  - B- Regroupement pour la collecte des matières résiduelles
- 400-5 Association de lacs
- 400-6 Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	------------------------------------------------

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2024

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

- 700-1 Comité municipal en culture – Suivis
- 700-2 Comité de l'église St-Gabriel de Bouchette – Demande de contribution
- 700-3 Journée familiale hivernale – Compte rendu

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

900-1 Services juridiques – Membres du conseil

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

### 0-3 Adoption des procès-verbaux

#### A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024

M.B. 2024-03-13-042

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

### 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2024

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de février 2024.

### 0-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Sites de camping lac des 31 milles - Perte des gratuités
- Changements à l'entente initiale – SAGE et CPR31M
- Priorités aux citoyens – Réservations problématiques
- Rencontre - CPR31M – Participation citoyens
- Détail des dépenses - CPR31M
- Tenue de l'assemblée générale annuelle
- Composition du CA de la CPR31M – Présence de citoyens
- Transformation de la cuisine
- Appareils ménagers plus adaptés
- Jeux du Québec – Deux jeunes de Bouchette – Félicitations
- Programme Nouveaux horizons
- Cuisine réservée à l'âge d'or exclusivement antérieurement

Remerciements mentionnés pour toutes les années de bénévolat que Denis Lacroix a offert à la SAGE, entre autres pour les réservations qu'il a tenue sans rémunération. Un grand Merci pour ton implication Denis. Il a succédé à Théo Geraets et Réjean Carle, membres fondateurs de la SAGE.

Une mention spéciale aussi pour le travail effectué par Marlène Thonnard au sein de la Corporation du parc régional du lac des 31 milles. Très bon travail Marlène.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

#### 100-1 **Suivi des procès-verbaux**

Aucun suivi de déposer.

#### 100-2 **Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2024-03-13-043

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> février 2024 au 29 février 2024, pour un montant total de 6 784.12 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2024**

M.B. 2024-03-13-044

**Considérant** la période printanière en cours présentement;

**Considérant** que pendant cette période, des dépenses en voirie sont souvent nécessaires et ce, afin de palier à des situations urgentes sur les chemins municipaux;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de débloquer une somme de 50 000 \$ pour la réalisation de certains travaux de voirie.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

Aucun virement à approuver.

#### 100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2024**

M.B. 2024-03-13-045

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2024 pour un montant total de 146 369.94 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 29 février 2024**

M.B. 2024-03-13-046

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 29 février 2024 pour un montant de 34 081.07 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-7 Résultats de l'appel d'offres – BOU-2024-01 – Acquisition de machinerie**

M.B. 2024-03-13-047

**Considérant** qu'un appel d'offres public a été effectué par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité pour l'acquisition de machinerie, camions 6 roues et camions 10 roues, et ce, conformément à la résolution M.B. 2024-02-12-028 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 février 2024;

**Considérant** qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions, ouverture tenue le 4 mars 2024, a été produit et déposé par la directrice générale et greffière-trésorière;

**Considérant** que trois soumissionnaires ont déposé une soumission;

**Considérant** que la soumission conforme la plus basse pour un camion 10 roues est celle provenant de « Groupe Aebi Schmidt Canada inc. » au montant de 402 900\$ plus taxes;

**Considérant** que la soumission conforme la plus basse pour un camion 6 roues est celle provenant de « Groupe Aebi Schmidt Canada inc. » au montant de 369 900\$ plus taxes;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette doit obtenir du financement pour conclure cette transaction d'acquisition d'un camion 10 roues et un camion 6 roues;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de procéder à l'acquisition d'un camion 10 roues au montant de 402 900\$ plus taxes et d'un camion 6 roues au montant de 369 900\$, et ce, auprès de la compagnie « Groupe Aebi Schmidt Canada inc. ». Ces deux achats demeurent conditionnels à l'approbation d'un règlement d'emprunt.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-8 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Machinerie**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par le conseiller au siège 3, Marc Poirier, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-356 décrétant un emprunt pour l'acquisition de machinerie municipale.  
Le projet de règlement 2024-356 est déposé et présenté.

---

Conseiller au siège #3  
Marc Poirier

**100-9 Appel de candidature – Adjoint aux ressources – Comité de sélection**

M.B. 2024-03-13-048

**Considérant** l'appel de candidatures publié visant à combler le poste d'adjoint aux ressources;

**Considérant** que les membres du conseil désirent modifier la résolution M.B. 2023-03-13-049 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 mars 2023 créant un comité de sélection pour le poste d'adjoint aux ressources;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de créer un comité de sélection composé du conseiller Jean Daoust et de la directrice générale, Claudia Lacroix.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de février 2024.

**200-2 Comité en sécurité publique**

**A- Acquisition de boyaux pour le nouveau camion incendie**

M.B. 2024-03-13-049

**Considérant** l'acquisition du nouveau camion incendie;

**Considérant** que les membres du conseil désirent équiper ce camion-citerne de boyaux;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à l'acquisition de boyaux qui seront installés sur le nouveau camion-citerne.

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Caserne incendie – Vérification du bâtiment**

M.B. 2024-03-13-050

**Considérant** les coûts élevés de chauffage pour la caserne incendie;

**Considérant** la recommandation du comité municipal en sécurité publique;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires pour procéder à une vérification du bâtiment auprès de spécialistes pour voir les corrections et améliorations qui pourraient être apportées au bâtiment afin de réduire les frais relatifs au chauffage dudit bâtiment.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport du directeur des travaux publics**

**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois de février 2024.

**300-2 Comité municipal en voirie – Suivis**

**A- Réparation de la niveleuse**

M.B. 2024-03-13-051

**Considérant** la niveleuse nécessite certains travaux de réparation;

**Considérant** que la recommandation des membres du comité municipal en voirie afin de procéder à la réparation de la niveleuse;

**Considérant** que des crédits au montant de 10 00\$ sont inclus au budget 2024 pour ces travaux;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de débloquer les crédits nécessaires pour procéder à la réparation de la niveleuse.

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Appel de candidature – Employé en voirie**

M.B. 2024-03-13-052

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour publier un appel de candidature pour un employé en voirie qui devra posséder la classe 3 pour la conduite de machinerie. Le comité de sélection sera composé du conseiller Marc Poirier et de la directrice générale, Claudia Lacroix.

**Adoptée à l'unanimité**

**C- Appel d'offres – Terrain – Garage municipal**

M.B. 2024-03-13-053

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la publication d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un terrain en vue d'y construire un garage municipal.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	-------------------------------------------

**400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout**

**A- Rapport de l'inspecteur municipal**

**Note au procès-verbal**

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de février 2024 concernant l'usine d'épuration.

**400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc**

**A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable**

**Note au procès-verbal**

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de février 2024.

**400-3 Écocentre et site des lagunes**

**A- Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes**

M.B. 2024-03-13-054

**Considérant** l'obligation d'effectuer des analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes;

**Considérant** que ces analyses doivent être faites au printemps et à l'automne et ce, à chaque année;

**Considérant** les spécifications décrites à l'intérieur du manuel des procédures des opérations du site quant à ces analyses;

**Considérant** les recommandations formulées en 2015 par un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à l'effet d'ajouter certains paramètres à ceux déjà établis dans le manuel;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour obtenir un prix de la firme « Les services Exp inc. » pour la réalisation des travaux d'analyses de l'eau des piézomètres au site des lagunes pour l'année 2024 selon les spécifications du manuel de procédures des opérations du site en incluant les recommandations du représentant du MDDELCC. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale à conclure un contrat avec eux si le prix soumis est sensiblement le même que celui de 2023.

**Adoptée à l'unanimité**



#### 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

##### A- Regroupement municipal pour entente avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ)

M.B. 2024-03-13-055

**Considérant que** la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) (« la **Loi** ») a été modifiée par la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021;

**Considérant que** l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement;

**Considérant que** le *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« le **Règlement** ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022;

**Considérant que** ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confiée la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec;

**Considérant que** le Règlement prévoit la conclusion d'une entente entre ÉEQ et un organisme municipal ou une communauté autochtone, entente portant sur la collecte et le transport des matières visées à l'article 24 du Règlement;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu :

**Que** le conseil municipal de Bouchette reconnaît le regroupement intermunicipal d'Aumond, Blue Sea, Bouchette, Déléage et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme territoire d'application de l'entente avec ÉEQ;

**Que** le conseil municipal de Bouchette autorise et identifie la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme organisme signataire pour conclure une telle entente sur le territoire d'application;

**Que** le conseil municipal de Bouchette autorise Jodane Courchesne, directrice générale de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau à signer, au nom de la municipalité de Bouchette, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'entente auprès d'Éco Entreprises Québec.

**Adoptée à l'unanimité**

##### B- Regroupement pour la collecte des matières résiduelles

M.B. 2024-03-13-056

**Considérant que** les membres du conseil désirent prendre les mesures nécessaires en vue de réduire les frais relatifs à la collecte et au transport des matières résiduelles;

**Considérant que** les membres du conseil désirent procéder à un regroupement avec autres municipalités pour ledit service de collecte et de transport des matières résiduelles;

**Considérant que** les municipalités de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ont signalé leur intérêt à se regrouper pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu :

**Que** le conseil municipal de Bouchette désire signifier leur intérêt à se regrouper avec les municipalités de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour le service de collecte et transport des matières résiduelles;

**Que** le conseil municipal de Bouchette autorise et identifie la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme organisme porteur de ce projet;

**Que** le conseil municipal de Bouchette autorise Jodane Courchesne, directrice générale de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau à débiter les démarches, entre autres la recherche de subventions de même que le processus d'acquisition des équipements nécessaires pour la réalisation de ce projet de regroupement du service de collecte et de transport des matières résiduelles.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 400-5 Association de lacs

#### 400-6 Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028

M.B. 2024-03-13-057

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar, il est résolu de mandater la directrice générale pour compléter une demande de subvention dans le cadre du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale, Claudia Lacroix, à signer et à agir au nom de la municipalité de Bouchette dans le cadre de ce projet intitulé « Station de nettoyage d'embarcation à Bouchette ».

**Adoptée à l'unanimité**

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	-----------------------------------------

#### 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

#### 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2024

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de février 2024 sont déposées.

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Comité municipal en culture – Suivis**

**700-2 Comité de l'église St-Gabriel de Bouchette – Demande de contribution**

M.B. 2024-03-13-058

**Considérant** la correspondance déposée en novembre 2023 par des représentants de la Communauté Saint-Gabriel de Bouchette;

**Considérant** que la demande déposée par la Communauté Saint-Gabriel de Bouchette concernait une demande d'aide financière;

**Considérant** que les membres du conseil sont d'accord pour acquiescer à la demande d'aide car ils désirent que les infrastructures reliées au patrimoine soient entretenues et ce, selon les règles de l'art;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de répondre positivement à la demande d'aide déposée en contribuant pour l'année 2024 à la Communauté Saint-Gabriel et ce, pour un don d'une somme de 3 000\$.

**Adoptée à l'unanimité**

**700-3 Journée familiale hivernale – Compte rendu**

**Notes au procès-verbal**

Le maire tient à souligner la participation des gens à l'activité tenue samedi le 2 mars dernier, journée hivernale familiale.

Bravo au comité et à l'équipe de bénévoles impliqués dans l'organisation de cette belle activité.

Le maire tient aussi à remercier Vanessa Laroche et le Comité des loisirs de Bouchette pour l'organisation du tournoi d'hockey bottine tenu le 24 février dernier. Merci à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette belle activité.

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Demande de la FADOQ – Les Bons vivants de Bouchette**

M.B. 2024-03-13-059

**Considérant** la correspondance déposée par l'organisme « FADOQ, Les bons vivants de Bouchette »;

**Considérant** que la demande déposée par cet organisme concerne l'utilisation de la salle municipale;

**Considérant** que la réglementation en vigueur présentement exige que la salle municipale soit remplacée après chaque activité, sinon des frais s'appliquent;

**Considérant** que l'organisme demande une exonération quant à l'obligation de remplacer la salle après une activité;

**Considérant** que les membres du conseil sont d'accord pour acquiescer à la demande de la FADOQ, ainsi que pour tous les organismes de la municipalité;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Steve Millar, il est résolu de répondre positivement à la demande et de procéder à la modification de la réglementation municipale régissant la location de la salle municipale afin d'exonérer les organismes de Bouchette à remplacer tables et chaises après la tenue d'une activité.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

#### 900-1 Services juridiques – Membres du conseil

M.B. 2024-03-13-060

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une recherche de prix afin d'obtenir un forfait de consultation juridique pour les membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Problématique chauffage caserne
- Regroupement MRC – Incinérateur
- Relocalisation de la bibliothèque
- Gazébo à l'entrée sud
- Déneigement – Recrutement personnel
- Utilisation autre bibliothèque du réseau
- Station de lavage de bateaux
- Borne électrique
- Déneigement – Étude
- Partage masse salariale
- Tournoi de hockey

#### **Note au procès-verbal**

Un citoyen a tenu à souligner le travail effectué par le personnel municipal pour la fabrication de la glace malgré les aléas de dame nature.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2024-03-13-061

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 20h45.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Steve Lefebvre  
Maire

---

Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Greffière-trésorière